

Compte rendu du conseil municipal

du 28 février 2020

Le vendredi 28 février 2020 à dix-huit heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de Mauroux.

Etaient présentes : Mesdames Danielian, Dias, Lucas et Mary.

Etaient présents : Messieurs Anselmi, Boucher, Jouannic, Kodden, Klodzinski et Xuereb.

Etaient excusés : Mesdames BARTEL (pouvoir à JP JOUANNIC), Maisonneuve et Messieurs DAVID et DELORD (pouvoir à JP BOUCHER)

Absent : Monsieur Laborie.

En présence de Mme Moz, secrétaire.

A l'ordre du jour :

1. Validation du compte rendu du conseil municipal du 11 décembre 2019

Adopté à l'unanimité.

2. - Compte administratif 2019

Le Maire sort de la salle et l'adjoint aux finances donne des résultats permettant d'apprécier la tenue des comptes 2019 en quantité et en qualité.

Budget de fonctionnement :

Les recettes s'élèvent à 462 684,27 € (- 4 % par rapport à 2018)

Les dépenses s'élèvent à 382 463,69 € (- 6 % par rapport à 2018)

L'excédent 2019 de fonctionnement est donc de 80 220,88 €

Il est à noter que le montant de 21 754,39 € affecté en dépenses imprévues n'a pas été utilisé.

Une seule décision modificative budgétaire a été votée durant l'année concernant une subvention accordée au collègue de Puy-l'Evêque.

Budget d'investissement :

- Les dépenses :

12 opérations ont été ouvertes pour l'année 2019 pour un montant de 124 197,25 €.

4 opérations ont été partiellement réalisées pour un montant de 11 569 ,60 € (église de Cabanac, espace conteneurs, éclairage public sur la D4 et la pose de filet au stade) . Ces quatre opérations sont subventionnées pour un montant de 6160 €.

Le capital des emprunts remboursé s'est élevé à 155 567,42 € dont 100 000 € d'emprunt à court terme contracté pour les travaux de l'école.

Il est à noter que le montant de 9 900 € affecté en dépenses imprévues n'a pas été utilisé.

- Les recettes :

Les recettes s'élèvent à 123 077,24 € se répartissant ainsi :

_ 47 024 € de subventions d'investissement.

_ 20 000 € d'emprunt sur 5 ans.

_ 56 053,24 € correspondant à la récupération de T.V.A., de cautionnements reçus et du virement de l'exercice 2018.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

3. Affectation du résultat :

L'excédent du résultat de fonctionnement est de 58 797,14 €

Les besoins de la section d'investissement s'élèvent à 179 650,13 €

La délibération de l'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.

4. Créations de postes :

Il est proposé de créer un emploi permanent d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à raison de 12h00 hebdomadaire; cet emploi correspond au poste tenu à la mairie par Madame Jargeau et suppression du poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe 17 h 50 / semaine.

Il est proposé le changement de grade pour Madame LE LOC'H sur un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe à raison de 2 h / semaine et suppression du poste d'adjoint technique 2^{ème} classe 2 h / semaine.

Il est proposé le changement de grade pour Madame PEYROT sur un poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à raison de 5 h / semaine et suppression du poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe 5 h / semaine.

Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 19h15.